

DEL-2021-129

L'An deux mille vingt et un, le huit juillet, à 14 heures 45 le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 1/7/2021, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Étaient présents :

Mme PARIS.

MM AEBISCHER, AMOUDRY, BAUD-GRASSET, COUTIER, DESCHAMPS, FRANCOIS, GILLET, GYSELINCK, JACQUES, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mmes DETURCHE, TARAGON.

Étaient absents ou excusés :

Mmes BOUCHET, DALL'AGLIO, MERMIER.

MM. BOISIER, BOUVARD, CHASSAGNE, DEAGE, GENOUD, HACQUIN, MATHIAN.

Assistaient également à la réunion :

Mmes GIZARD, KHAY, PERRILLAT,

MM. LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 26
Présents : 14
Représentés par mandat : 2

Objet : COMMUNE DE TALLOIRES-MONTMIN - PISTE CYCLABLE BALMETTE GLIERE RD909A - AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX ME 20 024 AVEC L'ENTREPRISE HTB SERVICES

Exposé du Président,

Par marché N° ME 20 024 en date du 20 février 2020, le SYANE a confié à l'entreprise HTB SERVICES, la réalisation de travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications, dans le cadre de l'aménagement de la piste cyclable entre Balmette et Glière, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet GEOPROCESS.

Il apparait que dans le cadre du chantier, il est nécessaire de procéder à la mise en place d'un alternat journalier pour permettre la sécurisation de l'intervention de l'entreprise. Cette prestation n'était pas prévue au marché initial car l'organisation initiale prévoyait un dévoiement de la circulation et non un alternat sur ce secteur.

Le montant initial du marché s'élève à 83.549,00 € H.T.

Il est précisé que l'objet du marché n'est pas modifié et que le montant de l'avenant s'élève à 3.768,30 € H.T., soit une incidence de 4,51 % sur le montant du marché initial.



Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver l'avenant proposé,
2. à autoriser le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

J.P AMOUDRY.

Syane
ENERGIES & NUMERIQUE

